

# UNE EAU DE QUALITÉ *commence par* UNE TERRE PROTÉGÉE

L'activité de minéralier repose sur la préservation de ses sources contre toute pollution bien en amont du processus d'embouteillage. En effet, l'eau minérale naturelle est un produit dont la qualité, la pureté originelle et le caractère renouvelable ne peuvent être garantis qu'à la condition expresse d'adopter une politique de protection préventive et concertée du bassin d'alimentation des sources (impluvium) et des terres qui les entourent.

Depuis plus de 20 ans, Agrivair, filiale de Nestlé Waters France, réussit à concilier développement local d'une politique « zéro pesticide » - agricole, urbain, touristique - et préservation de la qualité des eaux minérales naturelles de VITTEL®, CONTREX® et HÉPAR®. Une démarche fondée sur l'engagement partenarial avec les acteurs du territoire : agriculteurs, entreprises, collectivités territoriales, gestionnaires touristiques, et des espaces verts particuliers. Un pari réussi, aujourd'hui salué pour ses résultats.

 agrivair



# AGRIVAIR, UN MODÈLE ÉCOLOGIQUE ALTERNATIF AU SERVICE DE LA QUALITÉ DES EAUX MINÉRALES NATURELLES VITTEL®, CONTREX® ET HÉPAR®



## UNE POLITIQUE « ZÉRO PESTICIDE » PORTÉE PAR TOUT UN TERRITOIRE

Au cours des années 80, le territoire autour des sources **VITTEL®**, **CONTREX®** et **HÉPAR®** comportait une majorité d'exploitations agricoles de plus en plus utilisatrices d'engrais chimiques, de pesticides et d'herbicides.

À terme, le bassin d'alimentation de ces sources courait le risque potentiel d'une pollution telle que la production d'eau minérale naturelle en aurait été menacée. Le développement du tourisme thermal, avec la création de golfs et d'un hippodrome entretenus eux aussi avec des produits chimiques, constituait une contrainte supplémentaire, de même que le désherbage de plusieurs centaines d'hectares d'espaces verts et des voies de chemin de fer réalisé avec des herbicides.

À la fin des années 80, Nestlé Waters France lança un programme de recherche et d'étude en partenariat avec l'INRA (des équipes pluridisciplinaires impliquant historiens, sociologues, économistes, agronomes et zootechniciens) avec un objectif : établir un scénario de protection au travers d'une politique « **zéro pesticide** » du périmètre des sources, tout en conservant le niveau des revenus agricoles et avec une exigence : convaincre les acteurs locaux concernés de l'intérêt collectif à adopter une politique de protection durable.

En 1992, Agrivair, filiale de Nestlé Waters Vosges, fut créée afin de mettre en pratique les recommandations des chercheurs. L'originalité d'Agrivair consiste à lever les freins au changement, en totale collaboration avec les parties prenantes, en conseillant, proposant, convainquant, sans jamais rien imposer.

## UNE STRATÉGIE GAGNANT-GAGNANT

Le modèle alternatif d'Agrivair, a ainsi permis de perpétuer une agriculture respectueuse de l'environnement, tout en garantissant le maintien d'un revenu agricole élevé, le développement d'une activité économique et humaine importante (agricole, industrielle et touristique) et la préservation de la qualité et de la pureté originelle du bassin d'alimentation des sources (impluvium) sur 10 000 hectares et 17 communes.

La démarche collaborative vers une politique « **zéro pesticide** » a transformé les contraintes en opportunités via un cahier des charges pour lequel les agriculteurs s'engagent à la suppression totale des pesticides pendant la durée de la convention pluriannuelle avec Agrivair. 30 exploitations, de 50 hectares et plus, se sont ainsi impliquées au fil du temps.

Pour les accompagner, Agrivair a mis en œuvre des mesures financières et logistiques : maintien du revenu agricole, rachat d'environ 1/3 des terres pour favoriser le désendettement en collaboration avec les SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) et le soutien des fonds européens d'aide au changement. Ces terres sont **intégralement et gratuitement** mises à la disposition des agriculteurs partenaires, en échange du respect du cahier des charges.

Aujourd'hui encore, Agrivair soutient les exploitations lorsqu'il y a un changement de pratiques et encourage les initiatives qui s'inscrivent dans une logique de développement durable (accompagnement foncier, technique et financier). En parallèle, grâce à une approche collégiale, les collectivités locales, les particuliers, la SNCF, mais aussi les horticulteurs, les paysagistes, les gestionnaires d'espaces verts ont adopté le cahier des charges Agrivair.

L'expérience acquise autour des sources de **VITTEL®**, **CONTREX®** et **HÉPAR®** amène aujourd'hui Agrivair à évoluer d'une logique de protection de la nature à une véritable prise en compte des interactions avec celle-ci. Un modèle de gestion durable d'un bassin d'activité, où préservation de la biodiversité et dynamisme économique sont compatibles. Les actions menées par Agrivair depuis des années, s'inscrivent dans la stratégie de Création de Valeur Partagée de l'entreprise.

## AGRIVAIR, DES RÉSULTATS CONCRETS APRÈS PLUS DE 20 ANS



- Une qualité originelle des eaux souterraines préservée durablement.
- Un cahier des charges Agrivair en 7 points proposant notamment une politique « zéro pesticide ».
- Plus de 2/3 d'un impluvium de 10 000 hectares protégés par des conventions de la politique « zéro pesticide ».
- 30 exploitations agricoles conventionnées.
- 17 communes concernées dont 11 représentent 96 % du territoire.
- Un territoire labellisé biodiversité « Biodiversity Progress » par Bureau Veritas.
- 40 km de haies plantées et entretenues par Agrivair (couloirs verts pour la biodiversité).

## UNE POPULATION LOCALE CONCERNÉE ET SENSIBILISÉE



En tant que citoyen, chacun peut accompagner la démarche Agrivair en faveur de la préservation de l'eau et de la biodiversité. Pour preuve, l'action « je jardine au naturel, et vous ? », développée par l'association Plaine de Jardins installée sur l'impluvium vosgien.

### Un engagement responsable en 5 points :

- ① Proscrire l'utilisation de produits nocifs dans la nature.
- ② Promouvoir la pratique du jardinage naturel en lien avec la politique « zéro pesticide ».
- ③ Protéger les insectes et les oiseaux.
- ④ Privilégier les techniques de jardinage au naturel dans son cadre de vie.
- ⑤ S'entourer de végétaux dans son environnement.

Tous les détails de l'action « Je jardine au naturel, et vous ? » sur la page Facebook de l'association Plaine de Jardins.

## L'ARBRE AU SERVICE DE LA RESTAURATION DE L'ÉCOSYSTÈME



L'arbre rend de multiples services pour les sols, l'air, l'eau, la biodiversité,...

Pour conforter les mesures touchant les terres agricoles et protéger durablement la qualité des sources d'eaux minérales naturelles, **Agrivair a déployé une stratégie où le végétal occupe une place centrale.**

Agrivair poursuit sa coopération avec l'ONF (Office National des Forêts) afin de gérer, sans pesticide, les **300 hectares de forêts possédés par Nestlé Waters France**. Un **partenariat unique** en France renforcé parallèlement par un projet d'agroforesterie mené avec Pur Projet.

→ Pour en savoir plus : [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

## Agroforesterie à Vittel avec le collectif Pur Projet



**VITTEL® est engagée depuis 2010 au sein de « Pur Projet », collectif de lutte contre le changement climatique pour préserver la biodiversité en Amazonie grâce à la reforestation.**

**1 million d'arbres ont déjà été plantés entre la Bolivie et le Pérou grâce à l'aide de VITTEL®. Cette expertise en milieu tropical donne lieu depuis 2013 à un programme de plantations sur le territoire de Vittel avec les acteurs locaux où 10 000 arbres ont déjà été plantés.**

**L'objectif est d'expérimenter l'agroforesterie avec des plantations d'essences de bois précieux et de taillis pour préserver les ressources en eau et améliorer la fertilisation des sols, augmenter le réservoir de biodiversité, les réserves en eau et générer un complément de revenu à travers l'exploitation, à terme, du bois ou de ses sous-produits (bois énergie, bois raméal fragmenté) et de l'écotourisme.**

# UNE DÉMARCHÉ PIONNIÈRE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

## LA BIODIVERSITÉ AUTOUR DES SOURCES DE VITTEL®, CONTREX® ET HÉPAR® : CONSÉQUENCE D'UNE POLITIQUE DE PRÉSERVATION DE L'EAU



Le modèle écologique responsable porté par Agrivair et ses acteurs locaux démontre que le « **faire ensemble** » peut aboutir avec succès à la mise en commun des intérêts environnementaux, économiques et sociaux de toutes les parties prenantes d'une région. Une démarche qui ne laisse pas indifférent.



Le territoire de Vittel a obtenu la **première labellisation Biodiversité « Biodiversity Progress »**, délivrée par Bureau Veritas, organisme de certification spécialisé (2013).



L'association Reporters d'espoirs a sélectionné Agrivair comme **l'une des 7 initiatives « porteuses d'espoir »** pour sa capacité à **créer de la valeur écologique**, dans le cadre de l'évènement « **La France des solutions** » parrainé par le Conseil Economique Social et Environnemental et la Présidence de la République (18 octobre 2013).



Nestlé Waters France s'est vu remettre, par le Ministère de l'Écologie et l'ADEME, la mention spéciale « **Meilleure démarche de gestion de site en matière de biodiversité** » dans le cadre du **Prix Entreprises & Environnement** (30 novembre 2010).



VITTEL®-Agrivair a remporté la **Mention Spéciale Environnementale du Grand Prix ESSEC des Industries de consommation responsable** pour sa gestion avant-gardiste du territoire et la prévention de la biodiversité autour de sa source (2013).



## UN ENGAGEMENT HYDRATATION, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE...



Les eaux minérales naturelles **VITTEL®**, **CONTREX®** et **HÉPAR®** sont chacune reconnues pour leurs qualités uniques et bienfaits pour la santé et l'hydratation.

En protégeant leurs sources de toute pollution et en soutenant la biodiversité du bassin vosgien, Nestlé Waters France via Agrivair et ses partenaires locaux garantissent ainsi la préservation de leurs qualités originelles.



The Healthy Hydration Company™

[www.nestle-waters.fr](http://www.nestle-waters.fr)